

## Biens classés et zones de protection

Ensemble formé par le site du Cheslé et le val de l'Ourthe entre Naboge et Nisramont (S) et la fortification du Cheslé de Bérisménil et des anciens chemins ainsi que l'ensemble du méandre de l'Ourthe jusqu'à la rivière, y compris le bief d'irrigation du pré Baltazar (18e s.) prenant naissance à la pointe sud et longeant la berge ainsi que le lit de la rivière à la hauteur du gué de Hache (SA). De plus, établissement de deux zones de protection (zone de Basse-Noupré et zone de Sasseux et Les Houba) (ZP) (+ HOUFFALIZE/Nadrin)

**CLASSE**  
Patrimoine exceptionnel - La totalité du site et du site archéologique classés présente le caractère exceptionnel.

### Identification

Code interne : 83031-CLT-0008-01

Code DGO4 : LA ROCHE-EN-ARDENNE/9

### Localisation

LA ROCHE-EN-ARDENNE

Ancienne(s) commune(s) : Ortho, Samrée

### Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du site : 

Cartographie du site archéologique : 

### Décision

Date d'arrêté : 12/11/2003 (classement)

Date de publication : 15/12/2003

## Type(s) de classement

- Site
- Zone de protection
- Site archéologique

## Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

## Commentaire(s)

Un arrêté modificatif daté du 11/05/2010 complète l'arrêté du 12/11/2003. Il est scanné à la suite de l'arrêté du 12/11/2003.

## Document(s)



Arrêté - 507.4 Ko



Publication au Moniteur belge - 115.6 Ko



Plan - 171.19 Ko

[Tous les documents au format ZIP](#)



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations

diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.